Description	S. O.	✓	Notes
1. Demander aux consultants d'assister à une séance d'information des soumissionnaires ou à une visite des lieux, *au besoin*.			
2. Demander aux consultants de répondre aux questions des soumissionnaires :			
.1 reçues directement, *ou*			
.2 transmises par l'architecte;			
.3 et de consigner toutes les réponses afin de faciliter la préparation des addendas en temps opportun.			
3. Demander aux consultants de se conformer à la politique définie en matière de variantes :			
.1 (il est recommandé d'exiger que toutes les variantes proposées soient soumises pour approbation avant la clôture de l'appel d'offres et advenant cette approbation, de les inclure dans un addenda.)			
4. Préparer les addendas :			
.1 les consultants doivent transmettre les addendas à l'architecte au moins 48 heures avant la dernière date indiquée dans les Instructions aux soumissionnaires pour lui donner le temps de préparer et de publier les addendas. *(S'il est précisé que les soumissions en mécanique et en électricité doivent être déposées auprès d'un Bureau de dépôt des soumissions, cette date devra précéder de deux ou trois jours celle de la clôture de l'appel d'offres des entrepreneurs généraux.)*			
5. Après l'ouverture des soumissions, demander aux consultants :			
.1 d'aider à évaluer les prix des sous-traitants, les prix unitaires ou les prix des variantes, *s'il y a lieu;*			
.2 d'aider à préparer les contrats séparés, *s'il y a lieu;*			
.3 de participer aux négociations, *s'il y a lieu.*			